

académie
Nancy-Metz

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale

éducation nationale jeunesse vie associative

Meurthe-et-Moselle



Circonscription de TOUL

> Affaire suivie par E.HAYOT

Téléphone 03.83.43.03.67 Fax 03.83.63.03.30 Courriel. ce.ien54-toul @ac-nancy-metz.fr

Adresse 2 rue de la Légion Etrangère BP 30315 54201 TOUL CEDEX

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

à

tous les enseignants volontaires pour encadrer un stage CM de remise à niveau (vacances)

s/c directeur de l'école

Stages de remise à niveau CM (vacances)

<u>ORGANISER</u>

Les stages sont accordés en priorité à l'enseignant de la classe, de cycle 3, au directeur ou à un enseignant de l'école. **Deux groupes** au moins fonctionnent en parallèle pour pouvoir coopérer et réagir en cas de problème.

Les élèves invités sont en nombre suffisant et au maximum de 6. Ils sont choisis en raison des résultats aux évaluations en classe.

Les **horaires** sont réguliers (9h00 à 12h00) et les présences sont relevées sur la fiche prévue. Les parents téléphonent en cas d'absence ou de retard.

L'**information des familles** est à communiquer par écrit (organisation, contenu, recommandations...).

PRÉPARER

Une **liaison avec le maître** de chaque élève accueilli en stage **est indispensable.** Des documents sont mis à disposition du responsable du stage (livret scolaire, cahier du jour).

Les compétences ciblées sont clairement annoncées, à l'élève, aux parents et au maître du stage sous la forme d'un P.P.R.E. (modèle simplifié disponible sur le site de la circonscription).

Des modules d'apprentissage et un cahier journal permettent d'anticiper par écrit. Des évaluations sont prévues au départ et un bilan en fin du stage (à communiquer au maître de la classe).

ANIMER

L'accompagnement est personnalisé, certaines activités en petit groupe permettent de créer une émulation.

Des **travaux différenciés** sont à proposer, avec des méthodes et des supports adaptés, en aménageant des espaces accueillants, en exploitant les TICE Un **rythme soutenu** est à assurer, avec des activités variées (récréation de 15 min.).

Des traces écrites sont utiles (cahier, dossier) pour informer les parents et **mettre en valeur les efforts** réalisés.

ASSURER LA SÉCURITÉ

Le directeur veille à ce que les **locaux** utilisés soient accueillants et adaptés. Les enseignants disposent des clés, des consignes de sécurité, des fiches de renseignements sur les élèves, du numéro de téléphone de la famille. Les **accès** aux toilettes, au téléphone, à la pharmacie d'urgence, aux ordinateurs ou au matériel pédagogique sont nécessaires.

Les portes sont ouvertes avant 9h00 pour assurer la sécurité des élèves. En cas de problème grave, les **méls à l'I.E.N.** sont consultés régulièrement.

Je vous remercie d'avance de votre engagement au service des élèves en difficulté. Bon stage à tous.